

« Saint-Alban, une harmonie
pour **petits** et **grands** »

Politique de la famille et des aînés

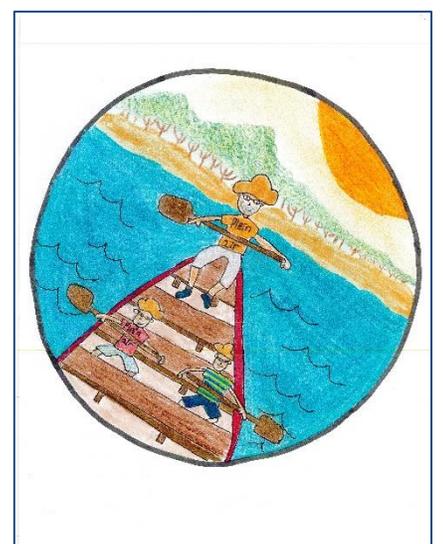
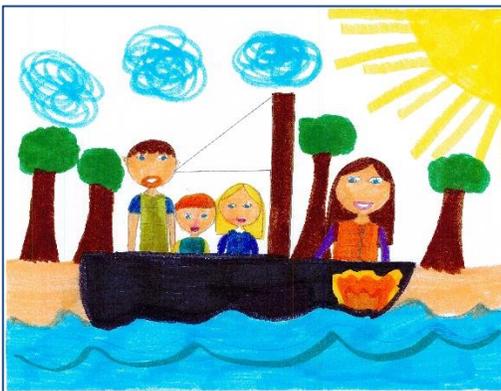
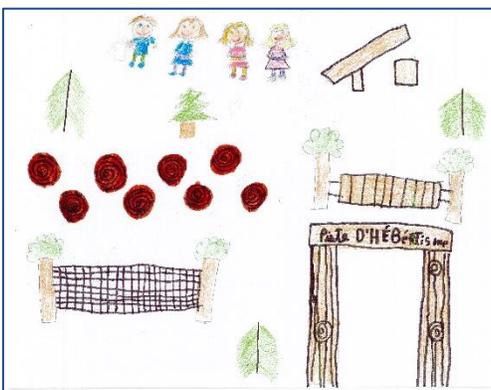
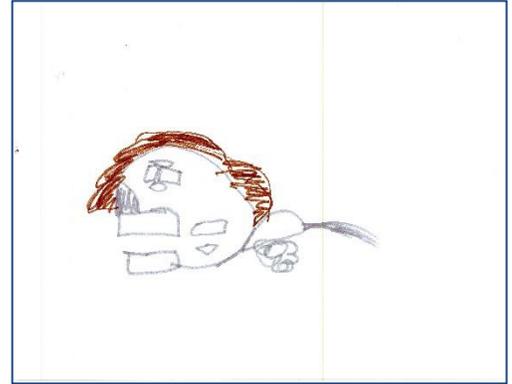
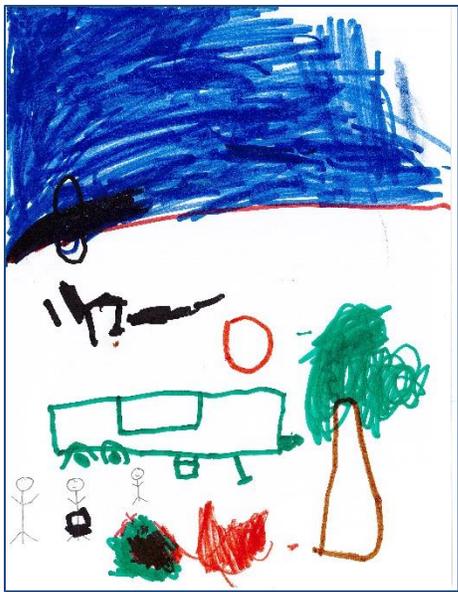


Politique de la famille et des aînés

Municipalité de Saint-Alban



© jpg.mov



Gagnants du concours de dessin tenu dans le cadre de la mise à jour de la politique familiale et des aînés : Pierre-Élie Déziel, Nathaniel Darveau, Aurélie Léger, Sarah-May Gagnon, Émy Falardeau, Christopher Léger, Lila Perreault, Elzéa Perreault, Mathilde Caron, Clémence Green, Thomas Marcotte

Politique de la famille et des aînés de Saint-Alban



Cette politique a été adoptée par le conseil municipal le 14 décembre 2020
Résolution # 2020-12-169

Mot du maire

Chères Albanoises et Albanois,

Lancée en décembre 2012, la Politique de la famille et des aînés a mené à la réalisation de plusieurs projets pour notre communauté. C'est donc avec une grande fierté que nous vous présentons cette nouvelle version, laquelle a été mise à jour avec les commentaires que vous nous avez transmis. Je vous encourage à la consulter et à vous l'approprier.

Par l'adoption de cette Politique de la famille et des aînés, le conseil municipal vous assure qu'il continuera de mettre les citoyens et les citoyennes au centre de ses décisions afin de préserver cette qualité de vie qui nous est chère.

Finalement, j'aimerais remercier tous les membres du Comité de la famille et des aînés qui ont non seulement contribué à l'adoption de cette Politique mais qui en assureront le suivi.

Denys Lépine

Maire de la municipalité de Saint-Alban

Mot de la conseillère municipale responsable des questions familiales

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Les familles et les aînés sont essentiels au dynamisme de notre village. C'est dans cette optique que nous sommes heureux de présenter cette politique directement inspirée de l'opinion des albanoises et des albanois. À la suite de grandes réflexions qui ont été mises en commun, il en résulte une politique qui mise sur la consolidation des acquis ainsi que sur des actions concrètes pour créer un environnement favorable à tous. Je tiens à remercier chaleureusement tous les acteurs qui ont pris part à cette démarche.

Emilie Garneau

Conseillère municipale responsable des questions familiales

Table des matières

Préambule	1
Comité de la famille et des aînés	2
Fondements de la politique	4
<i>Définition de la famille</i>	
<i>Valeurs</i>	
<i>Mission</i>	
<i>Principes directeurs</i>	
<i>Objectifs généraux</i>	
<i>Axes d'intervention</i>	
Plan d'action	9
Conclusion et mise en œuvre	15
Remerciements	15

Annexes

Portrait des familles et des aînés	
Faits saillants de la consultation	



Préambule

C'est d'abord par la volonté politique de s'assurer que les pratiques actuelles correspondent toujours aux besoins de la population que la Municipalité de Saint-Alban a décidé de procéder à la révision de sa politique familiale et des aînés. Plusieurs mois de travail et d'implication de divers acteurs du milieu ont permis de définir une politique mise à jour et toujours à l'image des albanaises et albanais. En effet, la démarche de mise à jour de cette politique a largement reposé sur une approche consultative combinant des groupes de discussions ainsi que sur la diffusion de questionnaires visant notamment les familles, les élèves, les services de garde et les aînés.

La politique visant les familles et les aînés de Saint-Alban se veut mobilisatrice. Les orientations et les objectifs qui y sont formulés visent à maintenir et à bonifier, pour les familles et les aînés, le milieu de vie exceptionnel qu'est la communauté albanoise.



Comité de la famille et des aînés

Le Comité de la famille et des aînés, instance consultative de la Municipalité, a été formé pour assurer l'élaboration de la politique. Par la suite, le comité s'est assuré du suivi des différentes mesures ainsi que de la mise à jour de la politique.

Coordonner, déterminer, identifier, analyser, valider, réfléchir, consulter, concerter, participer, promouvoir, écouter, encourager : voilà autant de mots qui traduisent de façon éloquente le rôle fondamental du comité de la famille et des aînés.

Les membres du Comité de la famille et des aînés de Saint-Alban sont :

- **M^{me} Emilie Garneau**
Conseillère municipale, responsable des questions familiales (RQF)
- **M. Alex Girard**
Responsable des loisirs
- **M^{me} Angie Lafrenière**
Citoyenne
- **M^{me} Stéphanie Naud**
Citoyenne
- **M^{me} Claire Duchesneau**
Citoyenne
- **M^{me} Stéphanie Poiré**
Citoyenne



FONDEMENTS DE LA POLITIQUE

Définition de la famille pour Saint-Alban

La famille est la base de la société. Elle apporte une contribution essentielle au bien commun de chacun. Elle se compose originellement d'un père, une mère et des enfants. Elle peut se présenter sous diverses formes et est fondée sur des liens multiples et variés. C'est le lieu où se développent le respect, l'amour, l'estime de soi et le début d'apprentissage de la vie, en assurant un soutien réciproque des membres qui la composent. L'apport de nos aînés appuie la vie familiale et permet des relations enrichissantes entre les générations et la transmission de l'histoire et des traditions.

Quand la famille va bien, qu'elle est motivée à s'impliquer dans la communauté, celle-ci s'engage vers un avenir plus prometteur qui amène plein de projets et une réussite assurée.

Une municipalité ne peut envisager d'avancer et de se développer à différents niveaux si elle n'a pas le soutien des familles par leur motivation, leur implication et leur intérêt à contribuer à la qualité de vie de leur milieu.

Mission

Par cette politique, la municipalité de Saint-Alban confirme sa volonté d'offrir aux familles et aux aînés un milieu de vie qui contribue à leur bien-être et qui favorise leur épanouissement.



Valeurs

À travers cette politique, la Municipalité souhaite préconiser et véhiculer les valeurs suivantes et favoriser l'adhésion de la communauté à celles-ci.

Solidarité

La solidarité est déjà bien ancrée dans l'esprit de la communauté albanoise et caractérise de façon distinctive notre milieu. L'entraide contribue à l'enrichissement de la vie communautaire et confirme l'appartenance de chacun à son milieu en y tissant des liens très serrés.

Équité

Le partage et l'accès aux ressources, aux services et aux biens publics doivent se faire de façon équitable pour tous, contribuant ainsi à élargir l'ouverture aux familles et à la participation de celles-ci.

Fierté et appartenance

La culture de la fierté et du sentiment d'appartenance des familles et des aînés favorise leur enracinement dans la communauté, soutient leur rôle d'ambassadeurs de notre milieu de vie et stimule leur implication dans le milieu.

Respect

Le respect du bien commun et des personnes enrichit la perception des habitants d'un village. C'est un sentiment qui se cultive et se transmet de génération en génération et protège ainsi notre milieu de vie et notre bien collectif.



Principes directeurs

Diversité

En considérant la famille comme la cellule de base de la communauté, la Municipalité de Saint-Alban reconnaît et soutient le rôle des parents et de la famille sous toutes ses formes et ses générations à travers les différentes étapes du cheminement de vie.

Communication

La Municipalité de Saint-Alban reconnaît la communication comme un facteur essentiel au développement et à la vitalité de la communauté. En ce sens, elle entend améliorer et favoriser les échanges et la circulation de l'information entre les familles, les aînés et l'organisation municipale.

Implication

La Municipalité de Saint-Alban entend encourager et soutenir la participation des familles et des aînés afin de travailler en synergie au dynamisme et au développement de notre collectivité.

Complémentarité

La Municipalité de Saint-Alban reconnaît qu'elle ne peut offrir tous les services dont ont besoin les familles et les aînés. En ce sens, elle favorise la collaboration entre les municipalités et la complémentarité des services et des atouts de chacune pour répondre collectivement à ces besoins.

Cohérence des actions

La Municipalité de Saint-Alban entend s'assurer que les actions retenues soient cohérentes avec la réalité socio-économique propre au milieu et les besoins soulevés par les familles et les aînés.

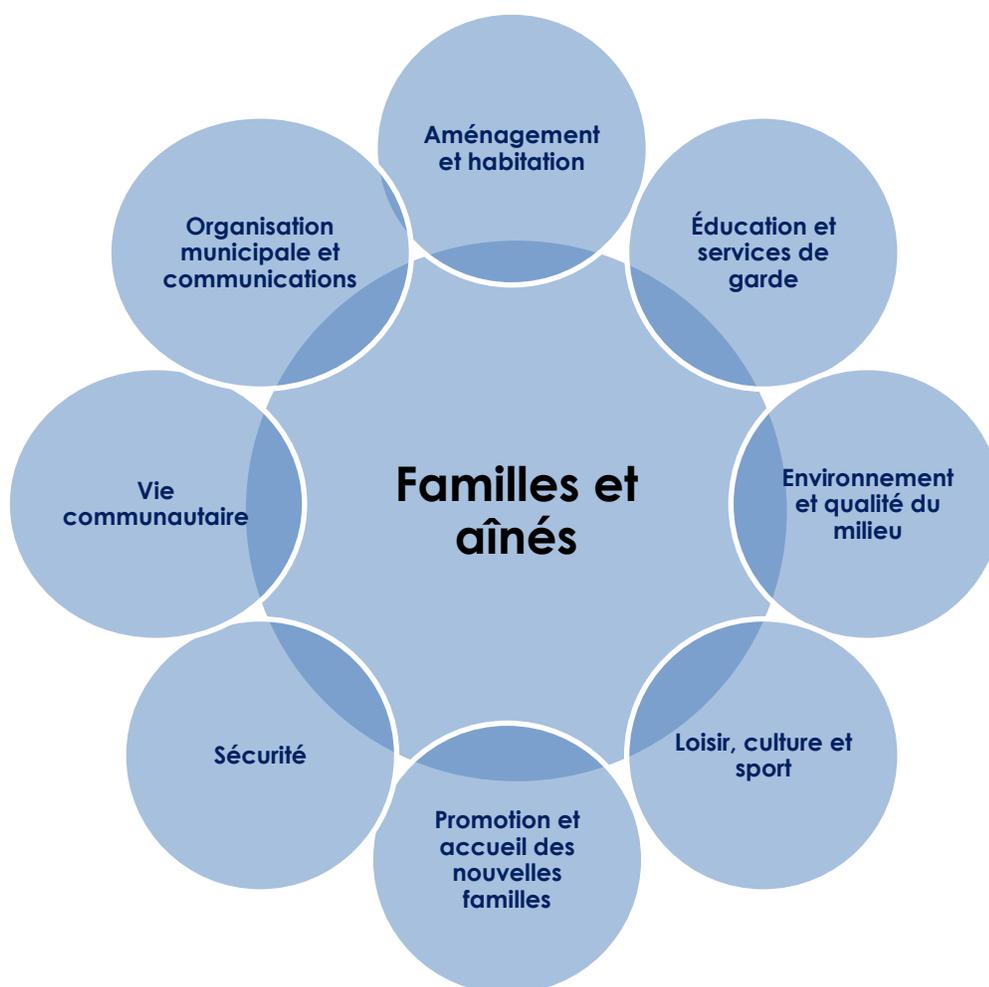
Objectifs généraux

- Améliorer globalement la qualité de vie en mettant en place des environnements favorables pour les familles et les aînés;
- Placer le bien-être des familles et des aînés au rang de priorité au sein des différentes sphères de l'organisation municipale;
- Mieux orienter les décisions municipales en faveur des familles et des aînés;
- Renforcer la capacité d'attraction de la municipalité pour assurer sa revitalisation et le renouvellement de sa population;
- Favoriser le maintien des familles et des aînés dans la municipalité;
- Développer les relations intergénérationnelles au sein de la communauté.



Axes d'intervention

Selon les données du portrait du milieu et les résultats des différentes consultations qui ont été effectuées auprès de la population et des organismes, la Municipalité privilégie huit axes d'intervention où elle peut intervenir soit directement ou en partenariat avec d'autres ressources du milieu. Suivant la démarche commune qui a été préconisée pour la réalisation de la politique familiale et du volet Municipalité amie des aînés, ce plan d'action se veut inclusif, intégrant ainsi les mesures familles, aînés et intergénérationnelles dans un même ensemble.



Plan d'action par axes d'intervention

AXE ORGANISATION MUNICIPALE ET COMMUNICATIONS

Objectifs :

- Introduire le réflexe « penser et agir famille » dans toutes les sphères de l'organisation municipale.
- Encourager la participation des familles et des aînés aux activités et services municipaux et à l'achat local.
- Être à l'écoute des besoins et des attentes des parents, des jeunes et des aînés.
- Bonifier les outils de communication existants et augmenter leur diffusion auprès des familles et des aînés.

ACTIONS

- Uniformiser le formulaire d'inscription pour les activités dispensées par la municipalité en intégrant les modalités d'inscription et de remboursement.
- Nommer, sur une base permanente, un poste de responsable des questions familiales (RQF) au sein du conseil municipal.
- Conserver un Comité de la famille et des aînés permanent et consultatif, présidé par le RQF, afin d'assurer le suivi de la politique et de son plan d'action.
- Impliquer les employés municipaux dans la mise en œuvre de la politique.
- Maintenir le paiement de la différence entre le tarif résident/non-résident lors de l'inscription à des activités sportives ou culturelles dans les municipalités avoisinantes.
- Maintenir une consultation périodique et adaptée à chaque clientèle afin que l'organisation municipale demeure ancrée sur les besoins et préoccupations des familles, des jeunes et des aînés.
- Maintenir le bulletin l'Albanois dynamique et informatif à l'intention des familles et des aînés.
- Maintenir la collaboration entre l'école et la municipalité pour diffuser l'information (Le Messenger, l'Albanois, pochettes des élèves, etc.).

AXE AMÉNAGEMENT ET HABITATION

Objectifs :

- Planifier l'aménagement du territoire en favorisant la qualité de vie des familles et des aînés.

ACTIONS

- Planifier et mettre en place des mesures d'accessibilité universelle dans les lieux publics.
- Installer des zones d'ombres dans les secteurs du jeu d'eau et du terrain de pétanque.
- Aménager le préau de façon plus conviviale (végétation, tables, etc.).
- Mettre en place un sentier pour accéder au secteur des loisirs.
- S'assurer de l'entretien régulier des installations du secteur des loisirs.
- Élaborer et réaliser un affichage et une signalisation uniformes et visuellement attrayants des principaux lieux publics de la municipalité.

AXE ÉDUCATION ET SERVICES DE GARDE

Objectifs :

- Renforcer la concertation et le partenariat entre l'école et la Municipalité.
- Supporter le maintien et le développement de divers types de services de garde.

ACTIONS

- Supporter, au besoin, le service de transport scolaire du midi.
- Évaluer les besoins en services de garde dans la municipalité et supporter les initiatives pour combler ces besoins, s'il y a lieu.
- S'assurer qu'un élu municipal soit attiré aux dossiers concernant l'école et la Commission scolaire.
- Maintenir la collaboration avec l'école pour le développement du projet éducatif lié au plein air et à la nature.
- Maintenir la collaboration entre la Municipalité et l'école pour le partage de locaux et d'équipements et dans l'organisation d'activités.



AXE ENVIRONNEMENT ET QUALITÉ DU MILIEU

Objectifs :

- Offrir un milieu de vie et un environnement sains aux familles et aux aînés.
- Encourager les actions individuelles et collectives en faveur de la protection de l'environnement.

ACTIONS

- Procéder à une distribution annuelle de pousses d'arbres, de graines de semences (emblème floral ou autre) pour favoriser l'embellissement de la municipalité par les citoyens.
- Supporter les mesures proposées par le Comité environnement de Saint-Alban afin de favoriser les actions citoyennes en matière de protection de l'environnement.
- Bonifier l'embellissement de lieux stratégiques de la municipalité (entrée du village, bureau municipal, devant de l'école, etc.).
- Définir l'identité plein air et nature de la municipalité et l'intégrer dans tous les secteurs d'activité de notre milieu.



AXE LOISIR, SPORT ET CULTURE

Objectifs :

- Offrir des infrastructures et des lieux de loisirs sécuritaires et répondant aux besoins des familles et des aînés.
- Bonifier l'offre d'activités de loisir dans la municipalité.

ACTIONS

- Proposer quelques activités culturelles (spectacles, cinéma plein air, sorties culturelles, etc.).
- Assurer une diversité dans la programmation de loisirs pour les 0-12 ans.
- Proposer des rendez-vous sportifs pour tous, notamment pour les adolescents.
- Prévoir un lieu de rencontre convivial avec wifi pour les adolescents.
- Planifier et aménager une section du parc des loisirs pour la pratique de la planche à roulette, trottinette, patins à roues alignées (modules).
- Planifier et aménager un parcours autonome de conditionnement physique pour tous.
- Rendre accessible du matériel sportif en libre-service.
- Installer un bac avec du matériel de jeu libre dédié aux 0-5 ans.
- Aménager une glissade pour l'hiver sur le terrain du Centre des loisirs.
- Maintenir et promouvoir les activités de mise en forme à l'intention des 50 ans et plus.



© Patrick Cadieux



AXE PROMOTION ET ACCUEIL DES NOUVELLES FAMILLES

Objectifs :

- Maintenir un mécanisme d'accueil et d'intégration pour les nouveaux arrivants.

ACTIONS

- Maintenir à jour et appliquer la procédure d'accueil (trousse d'accueil, visite de courtoisie, activité de bienvenue, etc.).
- Élaborer et mettre en œuvre une procédure d'accueil et d'accompagnement auprès des travailleurs étrangers établis à Saint-Alban.

AXE SÉCURITÉ

Objectifs :

- Faire de Saint-Alban un milieu de vie sécuritaire pour les familles et les aînés.
- Favoriser des approches basées sur la sensibilisation et la prévention plutôt que sur la correction des problèmes ou la répression.

ACTIONS

- Collaborer avec le MTQ et autres instances pour sécuriser davantage la zone scolaire (zone débarcadère, signalisation, marquage au sol, etc.).
- Maintenir une communication régulière avec la Sûreté du Québec pour assurer une présence plus fréquente.
- Évaluer la faisabilité et installer des bollards au centre de certaines rues stratégiques afin de ralentir la circulation.
- Bonifier le nouvel aménagement de trottoir à l'entrée du village en y ajoutant du lignage au sol pour sécuriser la traverse.
- Poursuivre la distribution des brassards réfléchissants aux marcheurs afin d'améliorer leur visibilité.
- Maintenir et bonifier l'entretien des trottoirs en toute saison (dénivellement, nettoyage, réparations).
- Maintenir une rotation régulière du cinémomètre pour couvrir des secteurs stratégiques.

AXE VIE COMMUNAUTAIRE

Objectifs :

- Promouvoir, soutenir et reconnaître l'engagement bénévole dans la municipalité.
- Favoriser la création de liens intergénérationnels dans la communauté.
- Stimuler le sentiment d'appartenance, la fierté et la solidarité des familles et des aînés.

ACTIONS

- Favoriser la mise en place de solutions d'hébergement pour les aînés et les personnes en situation de vulnérabilité.
- Promouvoir les services d'aide (alimentaires et matériels) offerts dans la municipalité et dans la région.
- Assurer la reconnaissance des bénévoles impliqués dans la municipalité.
- Encourager et supporter la mise en place de mesures facilitant le maintien à domicile des aînés (ex. : popote roulante, visite à domicile pour soins de santé, banque de noms pour petits travaux, visite d'amitié, livraison épicerie, etc.).
- Organiser des événements communautaires rassembleurs (Festi-Neige, Fête Albanoise, marché aux puces, festivités de l'halloween, etc.).



Conclusion et mise en œuvre

Aboutissement d'une démarche qui a mobilisé la communauté albanoise, cette politique s'avère un outil de développement majeur et indispensable à l'amélioration et au maintien de la qualité de vie des familles et des aînés qui habitent notre territoire.

Un comité permanent de la famille et des aînés supporte la mise en œuvre des actions et assure le suivi de la politique. Il accompagne la Municipalité dans la diffusion et le suivi de la politique et dans la réalisation des actions. Mentionnons que le plan d'action quinquennal est évolutif et sera évalué et révisé afin de s'adapter aux réalités du milieu.

Enfin, le conseil municipal invite les familles, les aînés et tous les acteurs du milieu à prendre part à cette grande corvée collective visant à faire de Saint-Alban un milieu de vie sain, dynamique et porteur d'avenir.

Remerciements

La Municipalité de Saint-Alban tient d'abord à remercier chacun des membres du Comité de la famille et des aînés qui ont grandement contribué à faire de ce projet collectif un succès, de par leur grande disponibilité, leur implication constante, leurs réflexions et leurs idées.

Nous remercions également tous les gens qui ont participé aux différentes étapes consultatives, nous permettant ainsi de bien cerner les besoins des familles et des aînés : les citoyens qui ont pris de leur temps pour répondre au sondage, les jeunes de niveaux primaire et secondaire, la direction et les enseignants de l'école du Goéland pour leur précieuse collaboration, le club de l'âge d'or, le Cercle des Fermières et les responsables de garde, les commerçants et toutes les autres personnes qui y ont participé de près ou de loin. Nous remercions également les élèves de l'école du Goéland pour leur participation au concours de dessin.

Des remerciements vont également aux membres de l'organisation municipale qui ont pris part à l'une ou l'autre des étapes qui ont mené à l'adoption de cette politique.

ANNEXES

FAITS SAILLANTS DU PORTRAIT DES FAMILLES ET DES ÂÎNÉS¹

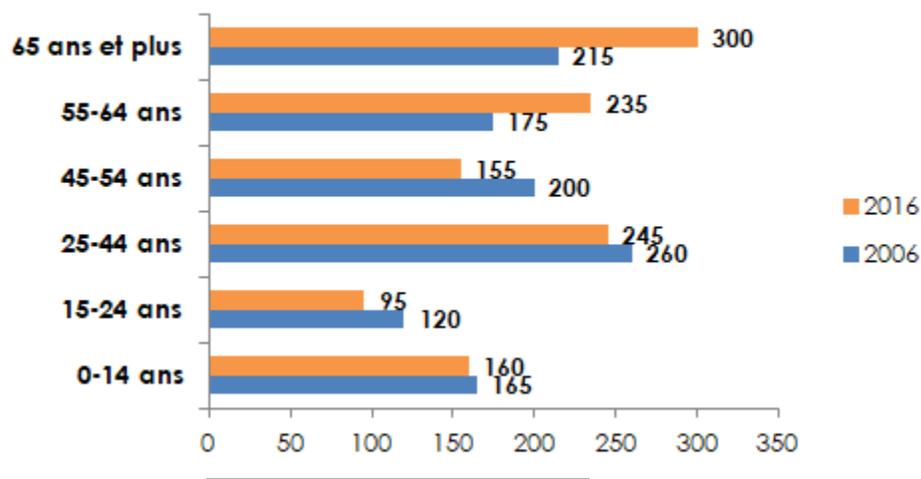
Quelques données démographiques

Évolution de la population 1996-2016



- La population de Saint-Alban a connu une légère baisse de 2,2 % entre 2011 et 2016, mais demeure stable.
- Sur une période de 20 ans, la population s'est accrue de 3,4 %.

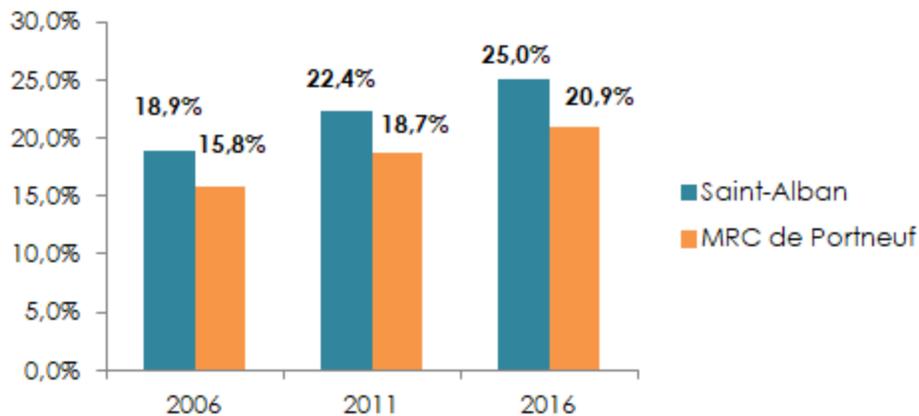
Population par groupes d'âges



¹ Selon les dernières données disponibles. Sources : Statistique Canada – recensement de 2016 et Institut de la statistique du Québec.

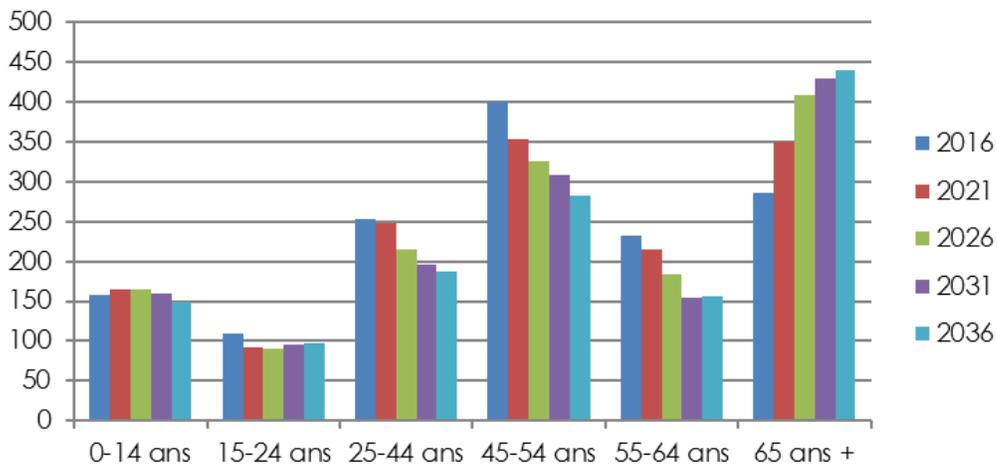
- La population dans les tranches d'âges inférieures a diminué entre 2006 et 2016.
- La diminution la plus marquée est celle des 15-24 ans qui a connu une baisse de 21 %.
- Le groupe des 65 ans et plus a connu une hausse significative de 40 %.
- L'âge médian de la population albanoise est passé de 46,1 ans en 2006 à 51,1 ans en 2016.

Poids démographique des 65 ans et plus



- Saint-Alban se classe parmi les municipalités portneuvoises ayant les plus grandes proportions de personnes âgées de 65 ans et plus.

Projection de population par groupes d'âges 2016-2036

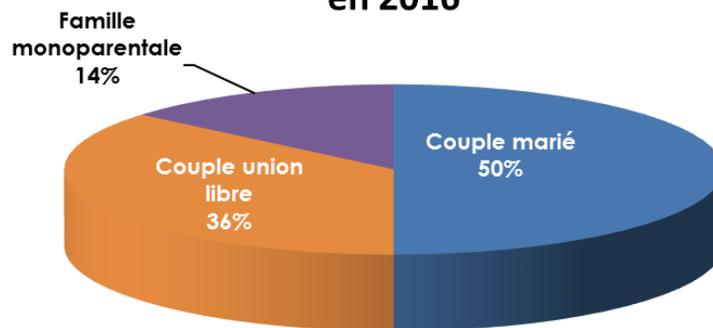


Projection de la population albanoise 2016-2036

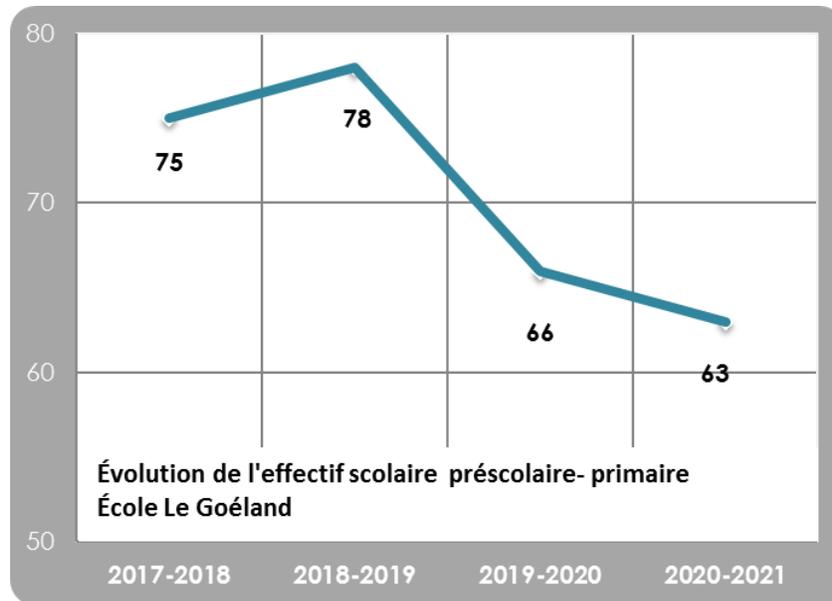


- Selon les projections, la population albanoise demeurerait relativement stable dans un horizon de 15 ans.
- Les projections démontrent que 37,9 % de la population aurait 65 ans et plus en 2036 comparativement à 26 % pour le Québec.

Répartition selon les types de famille en 2016



- Le nombre de familles monoparentales a légèrement diminué entre 2006 et 2016 passant de 60 à 50.



- On note une baisse de l'effectif scolaire préscolaire-primaire à partir de 2019-2020. Cela s'explique en partie par le départ vers le secondaire de la cohorte issue du babyboom de 2006.

Quelques données socio-économiques

- Le revenu total médian des ménages albanais en 2015 était de 43 344 \$ comparativement à 60 385 \$ pour la MRC de Portneuf.
- La proportion des personnes occupées travaillant à l'extérieur de la MRC de Portneuf a connu un bond important entre 2006 et 2016, passant de 10,4 % à 23,3 %.
- 45 % de 25-64 ans détient un certificat ou diplôme d'une école de métier (formation professionnelle) comme plus haut niveau de scolarité atteint, ce qui est le plus haut taux dans la MRC de Portneuf (moyenne de 30 %).
- Seulement 8 % de la population de 25-64 ans et plus détient un grade de niveau universitaire, ce qui est très inférieur à la moyenne de la MRC de Portneuf (17 %).
- Saint-Alban compte 550 ménages, dont 81,8% sont propriétaires de leur logement et 18,2% sont locataires.
- De 2010 à 2019, il y a eu émission de 75 permis pour nouvelles constructions principales, pour une moyenne de 7,5 permis par année. Un sommet a été atteint en 2015 avec 15 permis émis.

Faits saillants de la consultation

QUESTIONNAIRE FAMILLES ET AÎNÉES

Intérêt pour Saint-Alban

95 % des répondants recommanderaient Saint-Alban comme milieu de vie

Les principales raisons mentionnées pour vivre à Saint-Alban sont :

Natif de la municipalité 27%

Qualité de vie 25%

Prix des maisons 13 %

Famille à proximité 12%

Emploi 12%

Plus précisément les albanaises et albanais apprécient la tranquillité et le caractère sécuritaire de la municipalité en plus de vivre dans un village dynamique alliant plein air, proximité des services, vie sociale animée et communauté dynamique et impliquée.

Moyens de communication

Le bulletin « L'Albanais » est consulté par **97 %** des répondants, l'hebdo régional « Courrier de Portneuf » par **63 %** et le compte facebook des loisirs de la municipalité par **44%**.

Infrastructures

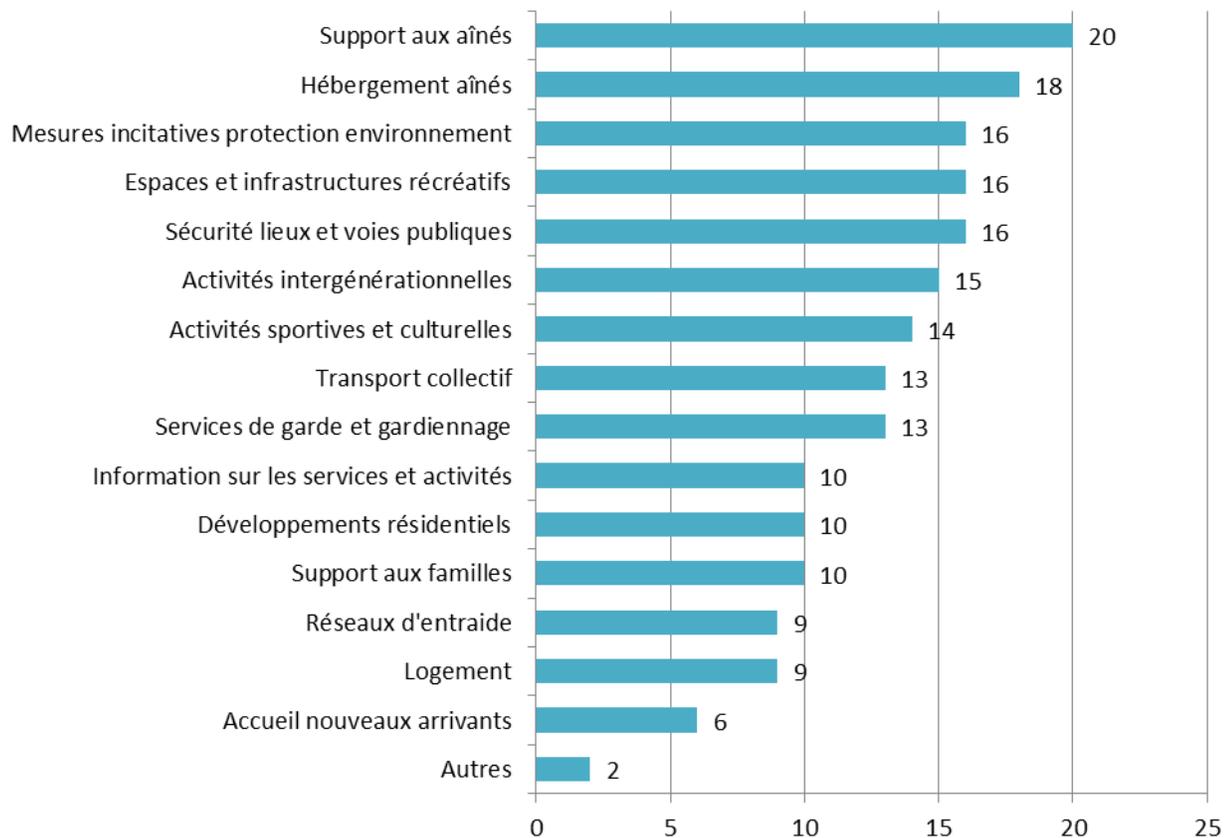
Les infrastructures et lieux les plus fréquentés sont, dans l'ordre, le Secteur des gorges de la Rivière Sainte-Anne, le Secteur des loisirs, le Miniputt et la bibliothèque Biblio-Chutt!

Pratique des loisirs

- **68 %** des répondants pratiquent une ou des activités de loisirs **dans la municipalité de Saint-Alban**.
- **32 %** des répondants pratiquent une activité de loisir dans un autre endroit que Saint-Alban **dans la MRC de Portneuf**.
- Les **activités nommées** par les répondants sont très diversifiées, mais les suivantes sont les plus souvent citées : «
 - Sports variés (mise en forme, volleyball, badminton, natation, soccer, patin, etc.)
 - Marche/randonnée/course
 - Ski de fond, raquettes, glissade
 - Activités culturelles et artisanat

Besoins à prioriser dans la politique familiale et des aînés

Besoins les plus prioritaires (5)



Suggestions de mesures pour les familles et les aînés

Les **mesures les plus fréquemment nommées** s'inscrivent dans les catégories suivantes :

- Infrastructures de loisirs et aménagements
- Activités diverses (loisirs, cours, ateliers)
- Maintien à domicile et services pour les aînés
- Activités communautaires et sociales

QUESTIONNAIRE JEUNES DU PRIMAIRE

- La très grande majorité des jeunes (**97 %**) **aiment vivre à Saint-Alban**. Parmi les raisons mentionnées :
 - J'ai beaucoup d'amis
 - Je connais beaucoup de monde et je m'y sens en sécurité
 - Beau village, tranquille et accueillant
 - Beaucoup d'activités et d'espace pour jouer comme le secteur des loisirs et les jeux d'eau
 - J'aime mon école
- **64%** des répondants sont **satisfaits du nombre d'activités offertes et des lieux de rencontres** disponibles pour les jeunes.
- Les **idées et suggestions d'activités** les plus souvent mentionnées sont :
 - Skate-parc / piste de BMX
 - Soirées cinéma
 - Basketball
 - Lieu de rassemblement convivial pour parler
- **53%** des répondants ont mentionné avoir un **intérêt à participer à des activités intergénérationnelles**. Parmi les suggestions :
 - Sorties avec des grands-parents, comme aller au zoo
 - Tournoi de mini-putt
 - Jardin communautaire
- Parmi les **moyens** que les jeunes ont mentionnés afin **qu'ils s'impliquent pour améliorer la qualité de vie**, les plus fréquemment nommés sont les suivants :
 - Protection de l'environnement
 - Participer davantage aux activités de la municipalité
 - Avoir une attitude positive et aider les gens

QUESTIONNAIRE ADOLESCENTS

- En ce qui concerne ce qui pourrait être fait pour **améliorer l'offre d'activités, de loisirs et de lieux de rencontre** pour les adolescents, ils ont mentionné :
 - Sports d'équipe organisés (volleyball, soccer, basketball)
 - Skate-parc / piste de BMX éclairé
 - Local des jeunes avec accès Wifi à l'extérieur aussi
- Ils se disent prêts à s'impliquer dans des projets (ex. skate-parc, protection de l'environnement).
- **95%** des jeunes ont mentionné **aimer vivre à Saint-Alban**. Les principales raisons évoquées sont :
 - Beau petit village
 - Tranquille
 - Accueillant
 - La nature, les lacs
 - Tout le monde se connaît
 - Sécuritaire
- À la question « **Plus tard, aimeriez-vous vivre à Saint-Alban pour fonder une famille ?** », **67%** ont répondu « oui » et les principales raisons sont :
 - Oui, j'aimerais vivre à Saint-Alban, la campagne c'est calme
 - Proximité de Québec et Trois-Rivières intéressante
 - Il y a beaucoup d'espace pour bouger
 - Il a de grands terrains, beaucoup d'activités et une très bonne école
- **52%** des répondants disent participer à des **activités où les générations se côtoient**, dont le Festi-neige, la Fête albanoise, le Mini-putt et le sentier de l'horreur.

Coordination, recherche, rédaction, révision et correction
Comité de la politique familiale et des aînés de Saint-Alban



Municipalité de Saint-Alban

241, rue Principale
Saint-Alban (QC) G0A 3B0
Téléphone : 418 268-8026
Télécopieur : 418 268-5073

info@st-alban.qc.ca
www.st-alban.qc.ca



SAINT-ALBAN
UNE HARMONIE À EXPLORER 